

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Parc éolien des Champeaux, à l'attention de M. Alain JAQUINET

De : >

Date : 07/07/2023 à 20:27

Pour : ddt-participations-public@marne.gouv.fr

Villenauxe-la-Grande, le 6 juillet 2023

10370 – VILLENAUXE-LA-GRANDE

Monsieur,

Je préside l'association Archéonoxe, dont l'objet est de promouvoir et de préserver la mémoire et le patrimoine de Villenauxe-la-Grande et de sa région. Depuis 20 ans, nous menons des actions en ce sens tant en partenariat avec la municipalité et les écoles de Villenauxe qu'en coopération avec des associations départementales et locales, de l'Aube et de la Marne.

Villenauxe a en effet une histoire commune avec les proches villages de la Marne au profit desquels elle a servi de bourg central pendant des siècles et des liens privilégiés subsistent de ce passé commun. En outre, une partie de son finage s'étend sur le plateau briard et jouxte les territoires de Fontaine-sous-Montaiguillon et Nesle-la-Reposte. Nous sommes donc concernés par le nouveau projet de construction d'éoliennes qui seraient visibles de notre territoire.

Ce serait particulièrement le cas du secteur de Dival, au nord de Villenauxe, qui constitue un site naturel tout particulièrement remarquable. En effet, ses coteaux plantés de vignes offrent un magnifique point de vue sur la Champagne dont les vallonnements contrastent avec la plate étendue du plateau Briard qui constitue la partie nord de son finage.

Cela fait plusieurs décennies qu'édiles, associations et habitants s'attachent à préserver et à valoriser le caractère bucolique de ce secteur de Villenauxe. Son église, en ruines et désacralisée, a été restaurée à grands frais dans les années 1980 pour en faire un centre de concerts et d'expositions régulièrement fréquenté. Ses routes et trottoirs ont été refaits au début des années 2000 avec ce souci de préserver l'aspect naturel du site (emploi de calcaire sur les trottoirs au lieu d'enrobé, réutilisation des bordures de trottoirs en grès, etc.). Ses habitants s'attachent à restaurer leurs habitations en respectant cet esprit rural. L'agriculteur propriétaire de la ferme de la Grange Guillaume, bâtie sur la partie briarde de Dival, vient d'aménager sa ferme en lieu de réception pour diversifier son activité. Récemment, la commune de Villenauxe a mis en place, en coopération avec notre association, un parcours historique et patrimonial qui, à l'aide de panneaux explicatifs, invite le visiteur à découvrir notre ville en le guidant précisément vers Dival, où il peut continuer sa course vers la chèvrerie du moulin de la Chapelle, les animations du moulin Barbotte et les vestiges de l'ancienne abbaye de Nesle par la charmante route rejoignant cette commune.

Ces efforts ont exigé d'importants moyens financiers et beaucoup d'énergie. Ils ont été menés avec le souci de préservation de la nature dont l'obligation s'impose maintenant de manière de plus en plus impérative ; ils ont aussi pour objectif d'améliorer l'attractivité de notre ville et de contribuer ainsi à sortir du marasme dont souffre nos communautés rurales.

Force est de constater que la construction des éoliennes que l'on voit progressivement s'élever autour de notre site va à rebours de ces orientations. Elle se fait non seulement au mépris des souhaits et des efforts consentis de longue date par la population locale mais elle va aussi à l'encontre des proclamations générales en faveur de l'environnement et de la ruralité.

La poursuite de la détérioration de notre environnement par la construction à marche forcée de nouvelles éoliennes toujours plus gigantesques et visibles à grande distance, devient maintenant insupportable. Elle l'est d'autant plus qu'il apparaît clairement que la production intermittente et aléatoire des éoliennes ne peut constituer une solution pérenne au renouvellement énergétique et que cette activité, dopée par des intérêts économiques à court terme, est vouée à l'abandon. Il est à craindre qu'aux nuisances résultant de la construction et du fonctionnement de ces installations ne s'ajoutent les graves conséquences économiques et environnementale de cet abandon.

En conséquence, j'émet un avis très défavorable à la réalisation de ce projet.

— Pièces jointes : _____

